

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2017)

Heft: 4

Rubrik: Actuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOMAD fête ses 10 ans!

red. L'institution neuchâteloise d'aide et de soins à domicile NOMAD (Neuchâtel Organise le Maintien à Domicile) célèbre cette année son 10^e anniversaire. Diverses actions sont organisées pour marquer l'événement. Chacune, à sa manière, fournit une occasion de se pencher sur le chemin parcouru durant cette décennie, et d'aborder l'avenir avec confiance.

Suite à l'adoption, le 6 septembre 2006, de la Loi NOMAD par le Grand Conseil neuchâtelois, un nouvel établissement de droit public cantonal voit le jour au 1^{er} janvier 2007. En lieu et place de six fondations et d'une association, les soins à domicile sont désormais regroupés en une seule instance cantonale, NOMAD, dont le siège est installé à La Chaux-de-Fonds. Une intensification du volume de prestations et une plus grande efficacité du travail – notamment grâce à l'introduction d'un Système d'information performant – ont coïncidé avec l'adoption par le Grand Conseil neuchâtelois, en 2012, de la Planification médico-sociale (PMS). Celle-ci vise, par divers moyens, à opérer un virage vers l'ambulatoire et le domicile.

En 2016, NOMAD mène une vaste réorganisation interne pour faire face à sa croissance tout en renforçant continuellement la qualité des prestations et le lien de proximité avec la clientèle. Car, si le maintien à domicile



est appelé à se développer ces prochaines années, il ne manquera pas non plus de se réinventer. Plus que de «rester chez soi» à tout prix, la perspective est plutôt de «rester en santé, chez soi». De nouvelles voies doivent être explorées, telles que la prévention, les soins de longue durée en lien avec les

maladies chroniques, la réadaptation ou le relais proposés aux proches aidants.

Une nouvelle ère s'annonce donc dans le domaine de l'aide et des soins à domicile; non seulement eu égard aux prestations qui seront délivrées, mais aussi aux moyens utilisés. NOMAD s'y prépare avec enthousiasme en fêtant dignement sa première décennie. Parmi d'autres actions, une conférence-table ronde, le 9 novembre dès 17h à La Chaux-de-Fonds, fournira l'occasion de s'interroger sur l'impact des nouvelles technologies dans les soins à domicile sur la relation soignant-soigné. Conférencière principale: Marie-Pierre Gagnon, professeure à la Faculté des sciences infirmières à l'Université de Laval, Québec.

Inscriptions dès septembre sur:

➡ www.nomad-ne.ch/accueil/2007-2017-10-ans-deja

Echec à Berne pour l'aide ménagère et l'encadrement social

red. «Il est très surprenant de constater que la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) a réduit la rémunération convenue en août 2016 et qu'elle l'a assortie de conditions supplémentaires pour les années 2019–2021. Selon la SAP, le présent contrat est à prendre ou à laisser», communique l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile qui considère par conséquent que les négociations pour le renouvellement du contrat avec le Canton sur l'aide pratique et l'enca-

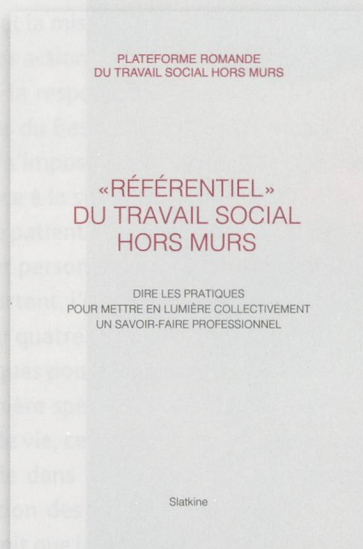
drement social «ont abouti à un échec». L'association faîtière rejette par conséquent le contrat et recommande à ses membres de ne pas signer le contrat de prestations, durci par la SAP. En ne garantissant plus la sécurité de la prise en charge à partir de 2018 dans ce secteur, elle souhaite que les communes soient appelées à assumer davantage de responsabilités.

Les personnes souffrant de maladies mentales ou de troubles cognitifs étaient au centre du contrat de prestations négocié en août 2016 avec l'obligation de prise en charge des prestations d'aide ménagère et d'encadrement social prescrites par un médecin. Les contributions pour les pres-

tations dispensées aux personnes souffrant d'affections somatiques étaient déjà exclues. Selon l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, la rémunération négociée en août 2016 aurait permis de couvrir tout juste les charges des organisations d'ASD. La réduction ainsi que les nouvelles conditions (accroissement de la productivité, baisse des coûts) déstabilisent le cadre contractuel. «Pour réaliser une faible économie dans son budget, le canton accepte les énormes répercussions de sa décision sur les personnes touchées et donc sur le secteur des soins ambulatoires», dénonce l'association dans son communiqué.

A lire

Descendre dans la rue pour renforcer le lien social



red. Le travail social hors murs (TSHM) est devenu ces dernières années une pièce centrale de la politique des villes. A l'intersection des questions sociales, de santé et de sécurité, ces professionnels, œuvrant à renforcer le lien social dans les centres urbains, jouent un rôle fondamental aujourd'hui en Suisse romande. La réalité de leur intervention reste cependant souvent mal connue. D'ailleurs, les praticiens eux-mêmes rencontrent parfois des difficultés à expliquer leur propre action au quotidien.

Comment fait-on du travail social hors murs? Si les soins s'appréhendent différemment lorsqu'ils sont administrés à domicile plutôt qu'à l'hôpital, il en va de même lorsque le travail social sort de ses espaces habituels. Ce «Référentiel du travail social hors murs» cherche donc à dire les pratiques pour mettre en lumière collectivement un savoir-faire professionnel.

Au fil de cet ouvrage, conçu en commun par la plateforme de professionnels romands actifs dans la branche, le lecteur se voit expliquer la réalité du métier à l'aide d'une typologie qui réduit volontairement la complexité des éléments de la pratique afin de mieux les identifier, et une série de récits rédigés par des professionnels romands du TSHM. Des récits de pratiques qui, chacun à leur manière, témoignent du savoir-faire engagé dans la diversité des situations rencontrées sur le terrain.

«Référentiel» du travail social hors murs. Dire les pratiques pour mettre en lumière collectivement un savoir-faire professionnel, Plateforme romande du travail social hors murs, Editions Slatkine. 144 p. ISBN 9782832107942

«Pour vous – chez vous» lors de la journée nationale

red. La Journée nationale Aide et soins à domicile (ASD) aura lieu le premier samedi de septembre – cette année ce sera le 2 septembre. Le nouveau slogan «Pour vous – chez vous» sera le fil rouge de cette journée. Il montre que les prestations d'aide et de soins à domicile s'adressent à toutes les personnes, indépendamment de leur âge et de leur lieu de domicile. En raison de son obligation de prise en charge, les services d'aide et soins à domicile à but non lucratif répondent à toutes leurs demandes, même à celles qui nécessitent de longs trajets.

Cette année, la devise de la Journée nationale Aide et soins à domicile met l'accent sur la grande diversité de l'âge chez les clients de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Le fait que les services d'aide et de soins à domicile s'occupent de personnes âgées et très âgées est bien connu,

car beaucoup de gens ont dans leur entourage des aînés qui ont recours aux prestations de l'aide et des soins à domicile. Il est par contre moins connu que les services d'aide et de soins à domicile prennent aussi en charge des personnes de tous les âges, du début à la fin de la vie. Toutes les organisations d'aide et de soins à domicile sont donc encouragées à prendre part à cette journée nationale afin de se présenter grâce à ce slogan au grand public. Cette action coordonnée représente aussi une occasion de renforcer la cohésion entre les collaboratrices et les collaborateurs ainsi que de

sensibiliser la population et les politiques à la question de l'aide et des soins à domicile. Les organisations d'ASD ont l'opportunité lors de cette journée de se présenter comme un prestataire professionnel, humain et indispensable dans le domaine de la santé et du social. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître en tant qu'organisation de base!

www.spitex.ch > Login > Documents spécifiques > journée nationale d'aide et de soins à domicile

Les photos et de brefs textes relatant votre action lors de la Journée nationale d'aide et de soins à domicile peuvent être envoyés à la rédaction du magazine jusqu'au 11 septembre 2017 à redaction@magazineasd.ch afin d'être publiés sur notre page Facebook ou dans les pages du magazine.

www.facebook.ch/SpitexMagazin